



AVIS

du 02 juillet 2026

Le Conseil national de l'habitat s'est réuni le jeudi 02 juillet 2026, en application de l'article R. 361-2 du code de la construction et de l'habitation, et a valablement délibéré sur le texte suivant :

Projet de décret relatif à l'obligation de délivrance de diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments patrimoniaux classés et les meublés de tourisme

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	35 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	10 voix

Projet de décret portant mesures de simplification de l'action publique locale et des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs groupements (article 15)

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	38 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	7 voix

Projet de décret portant mesures de simplification de l'action publique locale et des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs groupements (article 17)

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	23 voix
CONTRE :	9 voix
ABSTENTION :	10 voix

Projet de décret précisant les modalités d'application de l'article 28 de la loi n° 2026-201 du 20 mars 2026 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2030

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	16 voix
CONTRE :	8 voix
ABSTENTION :	15 voix

Projet de décret relatif à la suspension des labels et signes de qualités délivrés à une entreprise effectuant des travaux d'économies d'énergie et à l'agrément prévu à l'article L. 232-3 du code de l'énergie

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	35 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	2 voix

Projets de décret et d'arrêté modifiant respectivement le décret n° 2020-26 et l'arrêté du 14 janvier 2020 relatifs à la prime de transition énergétique

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	6 voix
CONTRE :	25 voix
ABSTENTION :	7 voix

**La présidente
du Conseil national de l'habitat**

**Annaïg Le Meur
Députée du Finistère**

